

Séance du 7 octobre 2011

Le Conseil Municipal de Lans s'est réuni le 7 octobre 2011 à 20 heures 30 sous la présidence de son maire, M. Gilles DESBOIS.

ETAIENT PRESENTS : Mmes Evelyne MACHILLOT, Annie MARCHAND, Corinne TETU, Sandra GAUDILLERE, Valérie POIRINE, Mrs André ALLOIN, Frédéric BEAUDET, Stéphane BRUN, Laurent CARON, Michel DEZAPY, Gérard DUCRET, Pascal LAURENCEAU, Sylvain THIVENT.

ETAIT EXCUSE : Mr Jean-Marc GENELOT.

SECRETAIRE DE SEANCE : M Frédéric BEAUDET.

1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU 2 SEPTEMBRE 2011

A la lecture du compte rendu de cette réunion, il s'avère que deux modifications sont nécessaires :

- Délibération / Dissolution du SIVM : Le décompte des voix est : 5 voix pour dont 1 pouvoir, 7 abstentions, 1 voix contre.
- Questions diverses / Entretien des chemins : La remarque intègre à la fois les chemins de l'association foncière et ceux de la commune.

Ces corrections effectuées, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2/ PROJET MAIRIE ET BATIMENT PERISCOLAIRE

Etanchéité à l'air : Au vu du résultat du précédent test et après les nécessaires travaux de reprise, l'entreprise EIFFAGE a mandaté le Cabinet EXPAIR 21 pour la réalisation d'un nouveau test le 29.09.2011 indiquant les valeurs suivantes pour le N50 :

- . extension mairie : 0.82) pour un objectif de 0.60
- . bâtiment périscolaire : 0.64)

L'audit laisse néanmoins apparaître une réelle volonté et un engagement de chaque corps de métier afin de corriger les défauts mineurs existants mais trop diffus pour atteindre complètement ces objectifs.

Du fait des efforts mis en œuvre et de la qualité de l'ensemble jugée remarquable, le Conseil Régional valide ces résultats.

Les sols béton : Leur aspect ne donnant pas satisfaction, les sols ont reçu un traitement par métallisation afin d'améliorer leur état. La remise des clés aura lieu le 20 octobre 2011. Toutefois, le Conseil envisage de poser des réserves pour ce qui concerne ces sols.

Téléphone : La réalisation des branchements est en cours.

Aménagement intérieur : Les fournisseurs seront informés des possibilités de livraison et de mise en œuvre des équipements.

Point financier : Le Maire fait le point sur la situation des paiements aux entreprises du bâtiment et sur les subventions perçues :

- 1^{ère} phase : extension mairie :
règlement des factures pour un montant de 306 955 € TTC sur un total de 334 500 € TTC
- 2^{ème} phase : bâtiment périscolaire :
règlement des factures pour un montant de 438 155 € TTC sur un total de 510 275 € TTC
- maîtrise d'ouvrage :
concernant l'Atelier d'Architecture Olivier LE GALLEE et les divers cabinets, les règlements se montent à 102 388 € TTC sur un montant total de 104 700 € TTC

Le versement d'acomptes des diverses subventions s'élève à 163 631 € pour une enveloppe globale de 528 775 €. Dans l'attente du versement des 365 144 € à venir, la ligne de pré financement de 100 000 € pour une durée maximale de trois ans est utilisée dans sa totalité.

3/ COMPTES RENDUS REUNIONS DIVERSES

REUNION DIAGNOSTICS BATIMENTS COMMUNAUX:

Réunion du 21/09/2011

Lors de cette réunion de travail avec le cabinet Dupaquier, ont été examinés :

- les actions prioritaires (à coût faible ou nul visant les économies d'énergies)
- l'état du parc immobilier municipal datant essentiellement des années 70 et 90 afin de nous conseiller sur des travaux nécessaire à une amélioration de la consommation. Notre bilan est de niveau « C ».

Cette consultation porte sur un montant de travaux estimés à 150 000 € environ à court, moyen et long terme.

Il est à noter que nous avons déjà effectué certaines actions comprises dans cette estimation.

Il convient que la "commission "bâtiment" s'intéresse à ce dossier et soumette au Conseil des priorités d'investissement. Le 23/09/2011 dans le cadre de leur délégation, les adjoints ont suivi une formation sur l'utilisation d'un logiciel permettant un suivi des consommations.

REUNION CHEMINS :

Réunion du 21/09/2011

Rue du Bourg :

- Présentation des travaux à réaliser (bande de roulement en enrobé, chemin piétonnier en bicouche), de l'aménagement de certaines entrées de cour (têtes de pont rabotées).
- Modification d'un parterre pour permettre la réalisation du chemin pour piétons.
- Acceptation de l'augmentation du devis concernant la pose de bandes pododactiles au niveau du passage piéton Rue des Champs : coût 400 € TTC. Le coût total de cette opération s'élève à 35 772,36 € TTC + 400 € TTC soit 36 172,36 € TTC desquels il convient de déduire une prise en charge d'environ 900 € par le SIVM correspondant aux travaux effectués sur les bouches à clefs et tampons.

Busages :

Le busage des fossés n'est pas systématique. Certains seront réalisés pour des raisons de sécurité, de facilité d'entretien, et pour permettre une continuité logique de certains chemins piétonniers.

- Secteurs retenus :
- Rue du Quart du Bois sur 23 m pour sécuriser l'accotement
 - Rue du Moulin sur 93 m " " " "
 - Chemin de la Mare sur 13m pour une facilité d'entretien

Le coût des buses est de 10 € HT le mètre linéaire. La pose sera effectuée par nos agents.

Curage des fossés : Longueur totale : 730 m

Entretien et fauchage :

Un programme de fauchage et de lieux à entretenir est en cours d'élaboration. La commission ad hoc se réunira le 28/10 à 15 h.

Un programme de rebouchage partiel de la voirie : est à l'étude. Les dates et lieux de rebouchage avec du gravillon seront précisés ultérieurement après consultation des diverses entreprises aptes à réaliser les travaux.

REUNION RESTAURANT SCOLAIRE :

A l'examen des comptes du restaurant scolaire, il apparaît que depuis plusieurs années, des erreurs se sont glissées dans le calcul de la masse salariale. Le conseil d'administration doit se rapprocher de la Fédération des Restaurants Scolaires afin d'examiner la mise en conformité des pièces comptables.

La municipalité soutient cette démarche et l'accompagne en proposant au vote une avance exceptionnelle de subvention plafonnée à 2.000 € afin de permettre une organisation sereine du prochain loto. Une réunion entre l'association et la municipalité est prévue le 10/10/2011 pour aborder ce sujet.

Il est nécessaire qu'un bilan annuel des activités de l'Association soit fourni à la Municipalité. Un état trimestriel est également souhaité.

REUNION SIVOM :

Réunion du 16/09/2011

La réunion a porté sur l'interconnexion entre le réseau du SIVM et celui de SAINT MARCEL provenant de l'usine de CHALON SUR SAONE dans le cadre d'achat d'eau en gros. Il a été procédé à l'ouverture des offres relatives à ce marché. Dossier en cours.

CONSEILS COMMUNAUTAIRES GRAND CHALON :

Réunion des 12 et 29/09/2011

Par 31 communes pour et 8 communes contre, le conseil communautaire a validé le transfert des compétences prévues des communes vers le Grand Chalons.

Par 65 voix contre, le conseil communautaire émet un avis défavorable au projet de Monsieur le Préfet concernant le Schéma Départemental de Cohérence Territoriale.

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes ne constate aucune dérive du Grand Chalons dans son fonctionnement général et notamment dans la réalisation des divers budgets concernant la période 2004 à 2010,

Pacte financier et fiscal et CLECT

Lors de la réunion "pacte financier et fiscal" du 28 septembre, le groupe de travail a établi un scénario définissant les nouvelles relations financières entre l'Agglomération et les 39 communes membres, prenant en compte le montant évalué des charges des nouvelles compétences transférées au 1^{er} janvier 2012.

Afin qu'aucune commune ne se retrouve en solde négatif vis à vis du Grand Chalons, et avec l'apport de nouveaux flux financiers et de mécanismes de solidarité, un document a été présenté aux membres de la CLECT le 7 octobre avec les projections pour les années 2012 à 2014.

Toutes ces nouvelles propositions devront être validées à l'unanimité lors d'une prochaine réunion des instances avant le 31 décembre 2011.

A titre indicatif, pour LANS, simulation des versements à la commune (à confirmer) :

2012	18 686 €
2013	24 620 €
2014	30 555 €

Examen du Schéma d'aménagement durable du Pays du Chalonnais

Programme Local de l'Habitat du Grand Chalon pour 2012

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) :

Le Conseil constate que la délinquance est en hausse notamment pour ce qui concerne les vols de voitures et les cambriolages. Les autorités comptent sur une participation citoyenne. Une probable reprise rapide des contrôles de vitesse et d'alcoolémie sera de nouveau mise en place

4/ QUESTIONS DIVERSES:

- Enquête publique zone IINA : réponses avis des personnes publiques associées : Préfecture (avis favorable avec remarques), Chambre d'agriculture, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Département (avis favorable). Région, Grand Chalon et CCI (Pas de réponse à ce jour). Le délai de deux mois étant révolu, on peut donc considérer que toutes les réponses sont favorables.

L'enquête publique durant jusqu'au 28 octobre 2011, le Commissaire Enquêteur tiendra ses dernières permanences les 8 et 28 octobre 2011.

- Par courrier, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) fait état d'une mesure législative diminuant ses moyens financiers concernant les modalités de formation des personnels publics (diminution de la cotisation "employeur" de 1 à 0,8 %). Le Conseil avec 12 voix pour et 2 abstentions décide de signer le "vœu" du retour au 1%.

- Bilan scolaire : Madame MARCHAND fait état des effectifs enregistrés lors de la rentrée scolaire.

- Maternelle 45 élèves (4 Tout Petits / 14 Petits / 9 Moyens / 18 Grands)
- Élémentaire 68 élèves (12 CP / 15 CE1 / 15 CE2 / 14 CM1 / 12 CM2)

- Madame MACHILLOT a reçu de la société BEZIN HALER, une offre de refonte de la maquette de notre bulletin. La commission bulletin municipal se réunira pour examiner proposition.

- La réunion sur la participation citoyenne aura lieu le 12/10/2011 à 20h à la salle polyvalente d'Oslon. Des précisions seront données sur le Flash Info.

- Une réunion a eu lieu avec les bibliothécaires. Quelques remarques nécessitent un examen de notre part (connexion internet, prises en charge, sécurité...).

- Commerce local : des possibilités de reprise existent toujours même si les délais de décision sont de plus en plus courts.

- L'association Téréo sollicite du Conseil Municipal une subvention exceptionnelle de 150 € pour l'acquisition de gobelets réutilisables. Le Conseil valide à l'unanimité cette subvention sous réserve de la gratuité du prêt aux associations de la commune ainsi qu'à la municipalité et de la suppression de l'adhésion automatique à l'association.

- Monsieur ALLOIN fait part d'un devis concernant les menuiseries isolantes des ouvrants de la Mairie. D'autres offres doivent nous parvenir.

- La DDT a renvoyé un avis négatif pour l'obtention d'un certificat d'urbanisme opérationnel pour un terrain situé Rue du Moulin.

- Le repas du CCAS aura lieu le 22/10/2011 à partir de 12 h 30.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 18 ou 25 novembre 2011 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 00 h 05.